

Ma carte vitale

Numéro de sécurité sociale, caisse d'affiliation, liste des bénéficiaires avec leur date de naissance, durée des droits, éventuellement prise en charge à 100 % et date d'échéance : toutes ces informations indispensables à la bonne prise en charge de vos soins et de ceux de vos enfants mineurs sont enregistrées dans votre carte Vitale.

Des démarches facilitées

La carte Vitale facilite vos démarches et réduit le délai de remboursement de vos soins. En effet, vous n'avez plus de feuille de soins à remplir et à envoyer à l'Enim : grâce à la carte Vitale, et en association avec un système de télétransmission, les professionnels de santé que vous consultez (médecins, dentistes, auxiliaires médicaux...) établissent des feuilles de soins électroniques et les transmettent directement à l'Enim .

À noter

Pensez à mettre à jour votre carte Vitale sur les bornes disponibles en pharmacie, au moins une fois par an, pour actualiser les informations et bénéficier d'une meilleure prise en charge.

Présentation systématique

Conservez précieusement :

- la carte Vitale que l'Enim vous a envoyée ;
- l'attestation de carte Vitale, dont une copie peut vous être demandée.

Présentez votre carte Vitale à chaque fois que vous faites appel à :

- un médecin, un dentiste, un pharmacien ou un auxiliaire de santé ;
- un laboratoire d'analyses médicales ;
- un établissement de soins, en cas d'hospitalisation ou de consultation.

Votre carte Vitale doit aussi être présentée pour chacune des démarches de santé de vos enfants mineurs, sauf en cas de choix d'une carte Vitale personnelle à partir de 16 ans.

En cas de perte, vol ou dysfonctionnement

La déclaration de perte, vol ou dysfonctionnement et la délivrance d'une nouvelle carte est gratuite. Si quelqu'un vous demande de l'argent pour faire cette déclaration ou/et pour vous délivrer une carte Vitale, il s'agit d'une escroquerie.

En cas de perte, de vol ou de dysfonctionnement de votre carte Vitale, appelez immédiatement l'Enim au 0809 54 00 64.

Changement de situation

Si votre situation personnelle ou familiale évolue (naissance, déménagement, nouvelles coordonnées bancaires...), signalez-le rapidement à l'Enim via votre Espace personnel Enim. Les pièces justificatives à fournir et la procédure de mise à jour de votre carte Vitale vous seront indiquées.

Pour plus d'informations sur la carte Vitale, consultez [le site de l'Assurance maladie](#) [1].

CONTACT :

Courriel :

[ue.mine\[ta\]etnas](mailto:ue.mine[ta]etnas) [2]

Téléphone :



du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h en France Métropolitaine

Adresse de correspondance :

Enim
Département des politiques sociales maritimes de santé (DPS)
27 quai de Solidor
CS 31854
35418 Saint-Malo Cedex

[Tous les contacts à votre écoute](#) [3]

URL source: <https://www.enim.eu/sante/ma-carte-vitale>